

Image not found or type unknown



Devenir curatelle de ma fille

Par **muchemble**, le **30/10/2017** à **13:44**

bonjour: ma fille agée de 37 ans ne supporte plus sa curatelle elle n a plus de vie car rien n est fait elle doit s occuper de tout , mutuelle assurance ext...et ne dispose jamais de son argent quand il faut regler les actes médicaux ou autre je me propose moi sa maman de remplacer la curatelle et de m occuper pesonnellement de tout se qui financier et autre croyez vous que je puisse faire appel aupres du juge des tutelles et est ce possible de devenir sa curatelle en autre merci de votre reponse cordialement